EXTRAIT DE RÉSOLUTION

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois tenue le 13 octobre 2026 à la salle du conseil municipal située au 660, rue Ellice à Beauharnois sous la présidence du maire, Monsieur Alain Dubuc.

Sont présents
Madame Jocelyne Rajotte, Monsieur Francis Laberge, Monsieur Mario Charette, Monsieur Dominique Bellemare, Madame Gina Vincelli et Monsieur Robin Philippe Lamonde.

5.2 2026-10-456 Acquisition d'une voie ouverte à la circulation publique en vertu des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales - rue de la Gare (IMM-0171)

ATTENDU QUE la Ville de Beauharnois est propriétaire de la rue de la Gare, laquelle constitue une voie publique existante;

ATTENDU QUE la Ville a constaté que l'emprise de la voie publique excède les limites du lot actuellement identifié au registre foncier et aux limites cadastrales actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE la partie de l'emprise de la rue qui se situe sur des lots appartenant à des propriétaires privés doit être régularisée afin qu'elle corresponde à la situation existante;

ATTENDU QUE l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*, prévoit que lorsqu'une municipalité constate que l'assiette d'une voie publique existante n'est pas conforme aux titres, elle approuve par résolution la description technique des terrains préparée par un arpenteur-géomètre qui correspond à cette assiette, d'après le cadastre en vigueur;

ATTENDU QUE Pierre-Alexandre Côté, arpenteur-géomètre, a préparé une description technique et un plan identifiant le lot correspondant à l'assiette réelle de la rue de la Gare, le tout portant le numéro 1 587 de ses minutes et daté du 10 septembre 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

D'APPROUVER conformément à l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales* la description technique préparée par Pierre-Alexandre Côté, arpenteur-géomètre, en date du 10 septembre 2026, sous le numéro 1 587 de ses minutes.

Adoptée.

Date:14 octobre 2026

Me Janie Arseneau
Greffière de la Ville